Le courrier de nos lecteurs

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **20 (1974)**

Heft 9

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

A CEDER
à Montreux
encore quelques appartements de 2 et 3 p. dans immeuble résidentiel. Vue imprenable. Situation élevée. Prix avantageux.
S'adresser à MANDATARIA, St-Pierre 3, Lausanne (Suisse) tél. : 20-76-71.

Le courrier de nos lecteurs

Monsieur le Directeur,

Citoyen franco-suisse, double nationalité, abonné à votre journal par l'intermédiaire de la Société Franco-Suisse de Vichy dont je suis membres, j'ai lu avec plaisir dans votre numéro 3 de mars 1974, une rubrique « Activité des sociétés de Lyon », page 14, la nomination du grand sportif Jean-Marie Muller comme chevalier de l'Ordre national du mérite français.

Sans orgueil de ma part, je serais heureux et honoré que vous puissiez faire connaître aux Suisses du monde entier abonnés, les décorations identiques que le gouvernement français m'a décernées.

M. Jean Guigonnat (65 ans), ex-ingénieur en contrôle d'armement, double national, originaire de Corsier (Genève). Décoré : chevalier de l'ordre du mérite national et Officier des palmes académiques, par le ministre Pierre Ferri et de toutes les personnalités civiles, sportives et militaires à l'Hôtel de Ville de Vichy ; le Consul de Suisse de Lyon, excusé, s'était fait représenter, au nom du Gouvernement fédéral, par M. Melli, président de l'Amicale franco-suisse de Vichy.

En plus de cela, je me permets de vous informer que je suis officier du mérite sportif (médaille d'or), de la médaille d'argent de la Société d'encouragement au dévouement (ayant sauvé deux enfants qui se noyaient dans le fleuve l'Allier à Vichy), médaille d'or de la Ville de Vichy.

Je suis ancien champion de France d'escrime (FSGT et UFOLEP) 1re série, international, arbitre international d'épée et gagnant de nombreux tournois en France et de celui de Viemeen (Autriche).

En retraite actuellement à Vichy (française et Suisse), je m'occupe :

— Président de la Société d'Entraide de l'Ordre National du Mérite (département de l'Allier).

— Président d'honneur de la Société d'escrime de Vichy et de la Ligue Académique de Clermont (63).

— Membre d'honneur de la Fédération Française d'Escrime (Paris).

— Vice-président d'honneur des « Parisiens de Vichy ».

— etc.

M. Jean-André Guigonnat,
23, rue G.-Clemenceau,
03300 Cusset.

Bravo, cher compatriote, et toutes nos félicitations pour ces nombreuses décorations.

Huiles
et Graisses
"MOTUL"
Automobiles
et Industrielles
119, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS
Tél. : **352-29-29**

au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de **M. Carlo BAUMANN,** président de Proticino, survenue en août dans son cher Tessin.

(Suite et fin de la page 6)

Les buts que nous devons chercher à atteindre doivent en tout cas s'inscrire également dans une collaboration sur le plan international, en soulignant aussi l'importance primordiale de celle qui doit exister entre pays ayant à faire face à de mêmes problèmes, entre voisins, aux destinées finalement bel et bien liées. « La Suisse, disait récemment M. l'Ambassadeur Jolles, dans une conférence prononcée à Genève, la Suisse qui a su défendre ses intérêts vitaux dans d'autres situations par une politique de strict bilatéralisme et qui est bien obligée de garder les moyens d'une telle politique est prête à miser sur la coopération internationale qu'elle considère comme la carte la plus valable. Nous souhaitons qu'elle s'avère être, pour l'ensemble des pays, la voie la plus prometteuse ».

P.D.